



Fiche de constitution d'un dossier de Réception à Titre Isolé de véhicule en application du Code de la Route

RTI03.5.3

Aménagement en véhicule AMBULANCE

VÉHICULES CONCERNÉS Voitures particulières (VP) ou camionnettes (CTTE)
--

NATURE DU DOSSIER TECHNIQUE À CONSTITUER

- Pièce 1 Demande de réception établie par le demandeur (cf. modèle annexe 1)
- Pièce 2 Titre de circulation du véhicule (carte grise) pour les véhicules usagés, ou certificat de conformité pour les véhicules neufs
- Pièce 3 Spécimen de la notice descriptive du véhicule de base (non exigible pour une VP réceptionnée au niveau européen)
- Pièce 4 Attestation de transformation précisant les modifications effectuées au véhicule de base (cf. modèle annexe 2)
- Pièce 5 Accord écrit du constructeur ou son représentant pour autoriser, le cas échéant avec justificatifs :
 - les aménagements réalisés par le transformateur en VASP / AMBULANCE
 - que les suspensions sont adaptées au transport de personnes assises et/ou couchées
 - les modifications apportées à la notice descriptive du véhicule de base (*comme par exemple en cas de dépassement des limites de poids et dimensions ou le découpage de la carrosserie*)
 - toute(s) autre(s) modification(s) apportée(s) au véhicule de base (*comme par exemple la suspension*)
- Pièce 6 Bulletins de pesée du véhicule à vide, en ordre de marche sans conducteur, ni passagers, réservoirs pleins (pesée totale, puis essieu par essieu ou groupe d'essieux)
- Pièce 7 Calcul de répartition des charges (avec mentions des passagers)
- Pièce 8 Plan de l'aménagement intérieur indiquant l'emplacement des différents éléments, des places assises, des portes et des moyens d'accès (ou photographies)
- Pièce 9 Si le véhicule est équipé d'un chauffage additionnel : justificatifs de conformité à la directive 2001/56/CE du chauffage et de son installation dans le véhicule (fiches de communication ou PV d'essais)

- Pièce 10 Justificatifs concernant les sièges et les ceintures de sécurité (concerne également les sièges existants dans le véhicule de base s'ils sont modifiés) conformément aux directives 2005/39/CE, 2005/40/CE et 2005/41/CE applicables en fonction de la date de 1^{ère} mise en circulation du véhicule
- Pièce 11 Procès verbal de contrôle technique du véhicule accepté et valide, établi par un centre agréé par la préfecture (si l'âge du véhicule et sa catégorie le soumettent à cette obligation).

PREVOIR LORS DE LA PRESENTATION DU VÉHICULE

- Le coût de la réception est de 86,90 euros à régler le jour de la présentation du véhicule, **uniquement** par chèque à l'ordre du RÉGISSEUR DE RECETTES DE LA DRIEE/DREAL/DEAL ou par mandat cash à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.
- Plaque de transformation à poser sur le véhicule (cf. modèle annexe 3)

RECOMMANDATIONS

➤ *L'instruction du dossier repose sur la fourniture de photocopies parfaitement lisibles. Toutefois, les originaux des pièces du dossier doivent être présentés au moins au moment de la présentation du véhicule.*

➤ *Le rendez-vous pour l'examen du véhicule ne sera fixé par la DRIEE/DREAL/DEAL qu'après présentation d'un dossier complet et dûment renseigné selon les indications ci dessus.*

➤ *Après examen du dossier et/ou contrôle du véhicule, la DRIEE/DREAL/DEAL pourra, si nécessaire, demander des pièces complémentaires.*

IMMATRICULATION DU VEHICULE

La liste complète des documents à fournir pour l'immatriculation du véhicule peut être obtenue en préfecture ou sur le site internet : <http://www.service-public.fr/formulaires/>

ANNEXE 1

DEMANDE DE RÉCEPTION À TITRE ISOLÉ

Motif de la réception :
 (voir intitulé de la fiche de constitution du dossier)

Je soussigné : (*Nom et prénom*)
 propriétaire du véhicule ci dessous désigné
 N° de téléphone où l'on peut joindre le demandeur (heures de bureau) :
 N° de télécopie :
 Adresse électronique :
 Adresse postale :

Donne mandat à :
 (*coordonnées précises de la personne ou de la société mandatée le cas échéant*)
 N° de téléphone où l'on peut joindre le mandataire (heures de bureau) :
 N° de télécopie :
 Adresse électronique :
 Adresse postale :

Demande la réception à titre isolé de mon véhicule suivant :

Numéro d'immatriculation :

Marque :

Type :

N° d'identification :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(*ce numéro, habituellement à 17 caractères, se trouve sur le certificat d'immatriculation et sur la plaque du constructeur. Il est aussi frappé sur le châssis ou la coque du véhicule.*)

Le véhicule a fait l'objet des modifications / transformations suivantes :

.....

.....

.....

A, le

(*Signature du propriétaire*)

ANNEXE 2

ATTESTATION DE TRAVAUX REALISES PAR LE TRANSFORMATEUR

Je soussigné,.....

atteste avoir procédé sur le véhicule :

Marque

Genre

Type

N° d'identification :

aux travaux suivants (1) :

Ces transformations effectuées sous ma responsabilité, ont été réalisées (2) :

- en tenant compte des limites fixées par la notice descriptive
- en cas de dépassement des limites fixées par la notice, avec l'accord préalable du constructeur (*joindre autorisation*)

Fait àle.....

Signature, cachet du transformateur

- (1) Décrire les travaux effectués
- (2) Supprimer la mention inutile

ANNEXE 3

MODELE DE PLAQUE DE TRANSFORMATION

Une plaque dont le modèle est donné ci-après, doit être posée à demeure à proximité de la plaque du constructeur ou sur un élément indémontable du véhicule.

Transformateur : (<i>désignation de l'entreprise qui a effectué l'installation</i>)
N° d'identification :
Motif RTI : VASP AMBULANCE

Le N° d'identification est celui figurant sur la carte grise du véhicule (ou le certificat de conformité).

La hauteur des caractères doit être au minimum de 4 (quatre) millimètres.